

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

**5 février 2014**

Genève,  
Hôtel Président Wilson

### **Droit fiscal L'imposition des collaborateurs**

Il est désormais d'usage de rémunérer, dans certaines entreprises, les travailleurs en leur remettant des actions ou des options de la société pour laquelle ils travaillent. Comment ces avantages sont-ils imposés? C'est l'un des sujets d'actualité qui sera traité à la Journée de droit fiscal de l'Université de Genève, qui se penchera aussi sur l'évolution de l'impôt sur la dépense et la réforme de l'imposition des entreprises III. L'actualité de la TVA et du droit pénal fiscal complètera le programme.

Renseignements complémentaires:  
Université de Genève  
Département de droit public  
Tél. 022 379 85 22  
[www.unige.ch/droit/jdf/m](http://www.unige.ch/droit/jdf/m)

**11 février 2014**

Genève,  
Université

### **Droit administratif Gestion des agglomérations**

Les structures territoriales traditionnelles et leurs frontières (nationales, cantonales et communales) datant du XIX<sup>e</sup> siècle ne sont plus adaptées aux enjeux actuels en matière d'urbanisme, d'environnement ou de transport. Cette journée, organisée en collaboration avec l'Université de Savoie, vise à analyser le régime juridique existant en prenant en compte le cadre institutionnel transfrontalier ainsi que la gestion juridique, environnementale et les transports d'une agglomération comme le Grand Genève.

Renseignements complémentaires:  
Département de droit public  
Tél. 022 379 85 23  
[jda@unige.ch](mailto:jda@unige.ch)

**14 février 2014**

Fribourg,  
Université

### **Protection de l'adulte Premières expériences**

Une journée pour rassembler les premières expériences du nouveau droit de protection de l'enfant et de l'adulte et apporter quelques premiers éléments de réponses aux interrogations de la pratique. Il sera question des curatelles, du mandat pour cause d'incapacité et de la représentation légale, du placement à des fins d'assistance, des questions procédurales et de la protection de l'enfant. Les sujets seront traités sous forme d'exposés et d'ateliers.

Renseignements complémentaires:  
Service de la formation continue  
Tél. 026 300 73 39  
[formcont@unifr.ch](mailto:formcont@unifr.ch)

**28 février**

Lausanne,  
Université

### **Etrangers Accès à la vie économique**

Les Universités de Lausanne et de Neuchâtel organisent un cycle de conférences-débats à l'intention des praticiens du droit des étrangers. Serge Gamma, chef du Service des migrations du canton de Neuchâtel, ouvre les feux avec le thème de l'accès des personnes étrangères à la vie économique. Par la suite, il sera question des apatrides (11 avril), de la libre circulation des personnes (6 juin), de la mobilité des personnes étrangères, selon la LEtr. (26 septembre) et des jurisprudences du TF, de Strasbourg et de Luxembourg (5 décembre).

Renseignements complémentaires:  
[www.publications-droit.ch](http://www.publications-droit.ch)  
[minh.nguyen@unine.ch](mailto:minh.nguyen@unine.ch),  
[rabia.amor@unine.ch](mailto:rabia.amor@unine.ch),  
[matthieu.corbaz@unil.ch](mailto:matthieu.corbaz@unil.ch)

**5 mars 2014**

Genève

### **Transfert d'entreprises Contrat de vente d'actions**

Les opérations de vente d'entreprises se concrétisent le plus souvent par un contrat de vente d'actions. A quoi faut-il veiller lors de la rédaction de ce contrat pour clarifier les droits et obligations des parties, éviter les litiges et assurer une résolution efficace en cas de désaccord? Les garanties du vendeur et la question de l'ajustement de prix seront aussi évoquées durant ce séminaire donné par des avocats praticiens expérimentés.

Renseignements complémentaires:  
AGDA, Ruth Bise  
Tél. 022 379 85 73  
[www.agda.ch/crypt/inscription.php?id=77](http://www.agda.ch/crypt/inscription.php?id=77)

**7 mars 2014**

Neuchâtel,  
Université

### **LP révisée Des nouveautés en 2014**

Une présentation des conséquences pratiques de la révision de la loi sur la poursuite pour dettes et la faillite ainsi que du Code des obligations, concernant l'assainissement des entreprises, le droit du travail, le droit de la faillite et des sociétés. A l'intention des juristes, avocats, agents d'affaires, acteurs du risk management, entrepreneurs, membres de syndicats.

Renseignements complémentaires:  
Secrétariat de la Faculté de droit/formation  
Tél. 032 718 12 22  
[droit.formation@unine.ch](mailto:droit.formation@unine.ch)